

## Villeurbanne

## Après avoir fui le Congo, deux familles sans abri hébergées dans les collèges

Deux familles sans abri sont hébergées dans les collèges des Gratte-Ciel et des Iris, à Villeurbanne, tandis qu'une troisième est aussi soutenue par le corps enseignant, dans l'attente de solutions des pouvoirs publics. Nous avons rencontré l'une de ces familles. Sans papiers, ils ont fui la répression en République démocratique du Congo pour gagner les rues lyonnaises.

Pitchou, avec sa femme et ses trois enfants, nous accueille dans son abri de fortune. Les garçons ont installé des matelas dans un vestiaire, la fille et sa mère dorment dans l'autre. Une petite table, dans le couloir qui mène au gymnase, rassemble denrées et réchauds, mis à disposition par le personnel de l'école et les parents d'élèves. Ce n'est pas grand-chose, mais sous la pluie battante de ce jeudi de février, c'est ce que la famille a connu de plus confortable ces dernières années. « Nous avons longtemps dormi sous le pont de Jean-Macé à Lyon, explique Pitchou. C'était dur, avec nos enfants. J'ai passé des nuits blanches à les surveiller », évoquant des personnes malveillantes qui ont pu, parfois, zoner dans le secteur. Le pont évacué, ils ont vagabondé près d'une église, sur un chantier,



Une famille sans abri, hébergée dans le collège Mōrice-Leroux, aux Gratte-Ciel, a fui les massacres de la République démocratique du Congo. Photo Chloé Pasquinelli

aidés parfois par des associations locales. Le Plan grand froid de la Préfecture leur a accordé une place en gymnase, mais avec la fin de ce dispositif, il leur a fallu retourner à la rue, sous des températures à peine plus supportables.

#### Fuir « des choses [qu'il] n'aurait jamais pu croire »

La rue, Pitchou la connaît. Depuis son arrivée en France en octobre 2018, il n'a jamais eu de toit stable. À Kinshasa en République démocratique du Congo, il travaillait en tant que réceptionniste dans un hôpital, quand des manifestations dans

cette capitale ont été violemment réprimées : « Nous enregistrions les morts et les blessés », par dizaines, décrit-il. « Des journalistes sont venus, avec des jeunes du quartier, armés. Ils demandaient les chiffres exacts. Je leur ai donné et je suis devenu une cible du régime. »

Il dit parvenir un temps à échapper aux services de renseignements, mais lui et sa famille sont rattrapés. Ils subsistent « des choses [qu'il] n'aurait jamais pu croire », souffle-t-il, les larmes aux yeux, en serrant d'une main réconfortante le genou de sa femme. Après quelques jours dans un « cachot », il s'enfuit et gagne l'An-

gola, puis la France. Sa famille le rejoint cinq ans après. Un de ses fils est encore là-bas. « J'ai demandé l'asile en France, mais j'ai été débouté. » La demande de titre de séjour prend du temps : il faut les actes de naissance des enfants, restés au Congo. Et pour ce qui est du 115 [le numéro d'urgence sociale],

#### « Nous avons longtemps dormi sous le pont de Jean-Macé à Lyon »

Pitchou

il n'y a « souvent pas de place ». Ses trois enfants, scolarisés aux collèges des Gratte-ciel et des Iris, ont mis la puce à l'oreille des professeurs. Pendant son stage de 3<sup>e</sup>, l'aîné « s'endormait sur sa table ». Les parents et le personnel des écoles se cotisent pour leur prendre une chambre d'hôtel, jusqu'à occuper le gymnase, fin janvier, en dernier recours.

#### Une cagnotte lancée, deux autres familles précaires

« Nous n'avons aucun retour des institutions, complète Romain Lapiere, enseignant et membre du collectif "Jamais sans toit". Tout repose maintenant sur ces élans de solidarité, mais une école n'est pas une solution pérenne ! »

Une autre famille est logée dans le collège voisin des Iris, tandis qu'une dernière vogue entre les logements de location, financés par une cagnotte. Contactée, la Ville de Villeurbanne précise être en lien avec le collectif. « [Les familles] sont domiciliées au Centre communal d'action sociale (CCAS). La direction Action sociale et hospitalité les a reçues et fait le lien avec la Maison de la Métropole et la Maison de la veille sociale pour un suivi et un accompagnement ». La Préfecture n'a pas répondu à nos sollicitations.

● Chloé Pasquinelli

## Villeurbanne

## Les Insoumis promettent un élu dédié à la condition animale

Les Insoumis Mathieu Garabedian et Gabriel Amard, respectivement candidats à la Ville et pour la circonscription métropolitaine, ont paraphé la charte de l'association PAZ les engageant à dédier une part du budget de la collectivité à la condition animale.

Un peu partout en France, l'association de défense des animaux Projet Animaux Zoopolis (PAZ) interpelle les candidats aux élections municipales,

après avoir multiplié ces derniers mois les actions de sensibilisations à la condition animale.

À Villeurbanne, PAZ a obtenu des engagements de la part des deux candidats de la France insoumise (LFI), Mathieu Garabedian pour la Ville et Gabriel Amard pour la circonscription métropolitaine.

#### Un élu et un budget dédié en cas de victoire de LFI

En cas de victoire, tous deux promettent ainsi la désignation d'un élu en charge de la

question avec mise en place d'un budget dédié. Plusieurs points précis accompagnent cet engagement : « Prendre position contre la pêche au vif », « financer la stérilisation et l'identification des chats errants », « expérimenter des méthodes non létales visant les rats, accompagnées d'un suivi scientifique », « ne pas autoriser de spectacles avec des animaux domestiques ou sauvages sur le domaine municipal », et « ne pas utiliser de méthodes cruelles à l'égard des pigeons ».

L'actuelle majorité de gauche, dont fait partie LFI, avait été interpellée début 2022 à ce sujet par PAZ. Un moratoire avait été mis en place pour un an en février 2024 concernant les méthodes létales de régulation de la population de pigeons. Moratoire finalement prolongé pour une durée indéterminée. « Une belle avancée », selon PAZ, qui précise par ailleurs que « la Ville de Villeurbanne ne sert plus de foie gras lors des réceptions officielles ».

● O.P.



Mathieu Garabedian, candidat LFI aux municipales de Villeurbanne. Photo d'archives Maxime Jegat